



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS COMPTABILITÉ – DÉBUTANT

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau IV : Assistant comptable

Code CPF : 2182

22 JOURS



TRAITER LES OPÉRATIONS COMPTABLES COURANTES – DÉBUTANT

16 JOURS

COMPÉTENCES VISÉES

- Tenir la comptabilité client et la facturation
- Tenir la comptabilité fournisseurs et suivre les immobilisations
- Comptabiliser les opérations de banque et de trésorerie
- Traiter les notes de frais
- Calculer et imputer la TVA mensuelle

PRÉREQUIS

- Connaissance globale de l'entreprise
- Goût prononcé pour les chiffres

MODALITÉS DE VALIDATION

- Étude de cas portant sur la comptabilisation des documents commerciaux
- Cas pratiques sur le rapprochement bancaire, le calcul et la déclaration de TVA

Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans

TARIF

Nous consulter



ÉTABLIR UNE SITUATION COMPTABLE MENSUELLE ET PARTICIPER À LA CLÔTURE DES COMPTES

6 JOURS

COMPÉTENCES VISÉES

- Calculer et enregistrer les amortissements
- Réaliser l'arrêté des charges et des produits
- Contrôler le lettrage et justifier les comptes
- Participer à la clôture des comptes

PRÉREQUIS

Avoir suivi le bloc 1 ou posséder une expérience professionnelle en comptabilité

MODALITÉS DE VALIDATION

Étude de cas portant sur les travaux de régularisation

Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans

TARIF

Nous consulter



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS COMPTABILITÉ – DÉBUTANT

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau IV : Assistant comptable

Code CPF : 2182

22 JOURS

- À l'issue des blocs, les compétences sont évaluées. Leur validation est tracée par une attestation de compétences valable 5 ans.
- Pour l'obtention de la certification complète, nous consulter.
- L'Ifocop offre un choix de **20 sessions par an** pour cette formation.
- Contactez-nous pour connaître les centres qui la proposent, parmi l'ensemble des centres Ifocop : Auxerre, Cergy-Pontoise, Melun, Nevers, Paris 11^e, Paris 13^e, Rungis, Saint-Quentin-en-Yvelines, Toulouse, Villeneuve d'Ascq.

Pour toute information : Tél. **01 56 34 16 58** • E-mail : blocscompetences@ifocop.fr



Définition officielle des blocs de compétences par le COPANEF (Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation)

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle. Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle, peuvent être communs à plusieurs certifications professionnelles ou spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Contact Prescripteurs : Céline Antonio • Tél. **07 86 58 76 00** • E-mail : cantonio@ifocop.fr

Groupe Ifocop • 3 rue du Caducée - 94516 Rungis Cedex • Tél. 01 56 34 16 58 • blocscompetences@ifocop.fr www.ifocop.fr
L'Ifocop est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.